

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 155/00

ÉFAI – 000357 – AMR 41/028/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MAUVAIS TRAITEMENTS / MENACES DE MORT

MEXIQUE

Octaviano Hernández Pacheco, arrêté
Andrés Enríque Hernandez, arrêté
Octaviana Enríque Santiago (f)
Juana José José (f)
les autres membres de la communauté indigène de San Isidro
Miramar, située dans la municipalité de San Agustín Loxicha,
dans l'État d'Oaxaca

Londres, le 9 juin 2000

Des policiers et des soldats ont attaqué une communauté indigène dans l'État d'Oaxaca pour y arrêter deux hommes, qu'ils ont apparemment battus tout en menaçant leurs proches et d'autres habitants. Certains ont porté plainte et Amnesty International craint que cette initiative ne se traduise par des actions de représailles contre ces personnes et les autres membres de la communauté.

Il semble que les deux hommes appréhendés aient été inculpés d'appartenance à un groupe armé d'opposition. Or d'autres individus précédemment interpellés et poursuivis pour ce type d'infraction ont été victimes d'actes de torture destinés à leur arracher des aveux.

Jusqu'à 100 membres de la *Policía preventiva del Estado* (police préventive de l'État), de la *Policía judicial del Estado* (police judiciaire de l'État) et des forces armées ont participé à l'offensive lancée le 25 mai, avant l'aube, contre la communauté de San Isidro Miramar. Six hommes portant des cagoules les accompagnaient. Des témoins ont déclaré que ces hommes étaient des habitants de la municipalité de San Agustín Loxicha, dont fait partie la communauté. L'un d'eux était apparemment le dirigeant de la municipalité, proche du *Partido Revolucionario Institucional* (PRI, Parti révolutionnaire institutionnel), actuellement au pouvoir au Mexique.

Des témoins ont affirmé qu'aucun mandat n'avait été présenté. Les autorités ont déclaré depuis que les deux hommes appréhendés étaient poursuivis pour meurtre et appartenance au groupe armé d'opposition *Ejército Popular Revolucionario* (EPR, Armée populaire révolutionnaire), et que les mandats d'arrêt les concernant avaient été décernés en 1998.

Selon certaines sources, les policiers et les soldats ont enfoncé plusieurs portes, ont jeté à terre Juana José José et l'ont frappée à coups de pied dans la jambe, tandis que l'un d'eux la maintenait clouée au sol en lui appuyant sa botte sur le cou. Octaviana Enríque Santiago a été battue et menacée d'une arme à feu : elle s'est vu déclarer qu'elle serait tuée si elle ne la « fermait » pas. D'autres membres de la communauté ont été frappés et menacés d'arrestation ou de mort.

Des membres de la communauté ont porté plainte auprès des autorités. Or, par le passé, des personnes ayant pris de telles initiatives ont été fréquemment victimes d'actions directes de représailles. Des organisations de défense des droits humains craignent que des groupes de civils armés alliés au PRI, qui opèrent dans la région, ne prennent pour cibles les familles des hommes arrêtés et la communauté dans son ensemble.

Octaviano Hernández Pacheco et Andrés Enríque Hernandez sont tous deux détenus dans la prison locale d'Etla.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des unités des forces armées sont déployées dans l'État d'Oaxaca, un des 32 États qui composent la République fédérale mexicaine, officiellement dans le but de lutter contre les groupes armés d'opposition et le trafic de stupéfiants. La situation alarmante des droits humains qui prévaut dans l'Oaxaca trouve en partie son origine dans cette présence militaire, conjuguée à celle des mouvements de guérilla. Il est en effet fréquent que le soutien tacite apporté par les forces de sécurité aux membres des communautés favorables au PRI aggrave les violences politiques et les divisions communautaires. Les tensions sont particulièrement vives à l'approche du scrutin présidentiel qui doit avoir lieu le 2 juillet.

Ces dernières années, la municipalité de Loxicha a été l'une des localités les plus marquées par la violence politique dans cet État. De nombreux habitants ont été tués et plus de 100 ont été appréhendés et accusés d'entretenir des liens avec des groupes armés d'opposition. Nombre d'entre eux ont été relâchés faute de preuve au terme de longues périodes de détention préventive. Plus de 80 de ces personnes sont toujours incarcérées, mais rares sont celles qui ont été condamnées.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre exprès / lettre par avion (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- appelez les autorités à veiller à ce qu'Octaviano Hernández Pacheco et Andrés Enríque Hernandez ne soient ni torturés ni soumis à aucune autre forme de mauvais traitements en détention ;
- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de ces deux hommes, de leurs familles et des autres membres de la communauté de San Isidro Miramar, située dans la municipalité de San Agustín Loxicha, dans l'État d'Oaxaca ;
- insistez tout particulièrement pour que les autorités prennent les mesures nécessaires afin que les proches de ces hommes ne soient pas victimes de représailles, pour avoir porté plainte à la suite des violations des droits humains dont se seraient rendus coupables des membres de la police et de l'armée au cours de l'opération lancée le 25 mai ;
- demandez instamment que soit menée dans les plus brefs délais une enquête impartiale et indépendante sur les violations des droits fondamentaux qui ont apparemment été commises par les forces de sécurité dans le cadre de cette opération, notamment sur les allégations faisant état de mauvais traitements et d'usage abusif de la force, ainsi que sur le rôle joué par des civils masqués ;
- appelez les autorités à rendre publics les résultats de ces investigations.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile et les télécopieurs sont souvent déconnectés en dehors des heures de bureau. Si vous ne parvenez pas à obtenir la communication, veuillez refaire une tentative ultérieurement. Si un correspondant vous répond, demandez : « El tono de fax, por favor. »

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Lic. José Murat Casab
Gobernador del Estado de Oaxaca
Palacio de Gobierno
Bustamente s/n
Oaxaca 68000, Estado de Oaxaca
Mexique

Télégrammes : Gobernador del Estado, Oaxaca, Mexique

Fax : 52 951 6 37 37 / 5 50 77

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de la République :

Lic. Jorge Madrazo
Procurador General de la República
Av. Reforma 65, esq. Violeta
Col. Guerrero
México D.F., CP 06300
Mexique

Télégrammes : Procurador República, DF, Mexique

Fax : 52 5 346 0906

Formule d'appel : *Señor Procurador General*, / Monsieur le Procureur général,

Procureur général de l'État d'Oaxaca :

Lic. Sergio H. Santibañez
Procurador General de Justicia del Estado
Avenida Luis Echeverría
La Experimental San Antonio de la Cal
Oaxaca 71236, Estado de Oaxaca
Mexique

Télégrammes : Procurador del Estado, Oaxaca, Mexique

Fax : 52 951 1 55 19

Formule d'appel : *Señor Procurador General*, / Monsieur le Procureur général,

Président de la Commission des droits humains de l'État d'Oaxaca :

Dr. Evencio Nicolás Martínez
Presidente de la Comisión Estatal de Derechos Humanos de Oaxaca
Calle de los Derechos Humanos No. 210
Col. América, 68050 Oaxaca, Estado de Oaxaca
Mexique

Fax : 52 951 35185 / 39411

Formule d'appel : *Estimado Dr.*, / Monsieur le Président,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale de défense des droits humains :

Red Oaxaqueña de Derechos Humanos
Ignacio Lopez Rayon 910, Col. Centro
C.P. 68000, Oaxaca
Mexique

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 21 JUILLET 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*